

Communication 2014
du Conseil Parisien de la Jeunesse
au Conseil de Paris

Créé en 2003, par le Maire de Paris, Bertrand DELANOË et son adjointe chargée de la jeunesse Clémentine AUTAIN, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) représente depuis 10 ans un espace d'expression de la jeunesse parisienne, d'élaboration d'initiatives citoyennes et de concertation sur des sujets liés à la politique municipale.

Pour la cinquième année consécutive et suite à la réforme de l'instance proposée en 2009 par l'adjoint en charge de la jeunesse Bruno JULLIARD, le CPJ a l'honneur de pouvoir s'exprimer devant les Conseillères et Conseillers de Paris.

Les membres du CPJ souhaitent vous remercier, Madame la Maire de Paris, mais également l'exécutif municipal, et tout particulièrement votre nouvelle adjointe Pauline VERON, ainsi que l'ensemble des Conseillers de Paris pour l'intérêt et le soutien dont notre instance bénéficie cette année, notamment dans le cadre de sa réforme. Nous y reviendrons.

Les membres du CPJ souhaitent également remercier l'administration parisienne, notamment la Sous-Direction de la Jeunesse et la Mission Jeunesse et Citoyenneté qui accompagnent au quotidien son fonctionnement.

Cette communication au Conseil de Paris est l'occasion pour nous de revenir brièvement sur les actions phares des dix premières années de l'instance, de présenter le bilan de l'année scolaire écoulée mais également d'évoquer la réforme du conseil qui, si vous en décidez ainsi, sera mise en place dans les prochaines semaines.

Sans revenir sur toutes les thématiques abordées par le Conseil Parisien de la Jeunesse depuis sa création – et elles sont nombreuses – nous souhaitons vous rappeler les sujets qui ont mobilisé notre instance ces dernières années et que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer devant votre assemblée. Nous voulons bien entendu parler de nos communications et des vœux que nous avons portés devant vous.

Les principales propositions du Conseil Parisien de la Jeunesse

Depuis 2009, nous avons la possibilité de prononcer une communication devant le Conseil de Paris qui nous permet de présenter un bilan annuel d'activité et d'attirer votre attention sur un sujet dont les enjeux nous paraissent importants pour la jeunesse parisienne.

Ainsi, en 2010, la **première communication** du Conseil Parisien de la Jeunesse invitait la Ville de Paris à poursuivre et intensifier son engagement en faveur de la **lutte contre les discriminations**. Sur cette question, nos principales propositions reposaient sur la promotion de l'égalité professionnelle et la diversité au sein de l'administration parisienne, le développement d'une politique de stages et d'aide à l'emploi soucieuse de l'égalité des chances, l'organisation d'une campagne de communication sur la lutte contre les discriminations et promouvant la diversité, le recours aux instances de démocratie participative pour les jeunes afin d'en faire de vrais relais de sensibilisation aux Droits de l'Homme, et enfin la sensibilisation des jeunes Parisiens et le développement des partenariats avec le champ académique et professionnel.

En 2011, notre **deuxième communication** concernait les **questions d'urgence sociale chez les jeunes**. Nous proposons de développer une information claire sur les dispositifs d'aide existants, de renforcer et d'adapter les aides municipales existantes aux spécificités des jeunes, de poursuivre le soutien aux structures associatives spécialisées, de maintenir et de renforcer le dispositif parisien d'hébergement d'urgence.

En 2012, une nouvelle réforme du Conseil Parisien de la Jeunesse permettait la participation directe de jeunes âgés de 15 à 25 ans étudiant, travaillant, résidant ou ayant une activité sociale régulière à Paris, sans que ceux-ci émanent directement d'un Conseil de la Jeunesse d'Arrondissement comme c'était le cas précédemment. Notre **troisième communication** devant votre assemblée traitait des **réalités de prostitution chez les jeunes à Paris** et proposait d'accroître et diversifier les lieux de dialogue permettant d'identifier les situations à risques et de mise en danger, de renforcer l'action de services spécifiques en diffusant plus largement les messages et dispositifs de sensibilisation existants sur les réalités de prostitution des jeunes, de soutenir la mise en place d'une éducation à la sexualité efficace auprès des adolescents au sein des établissements scolaires, mais aussi dans le cadre extra-scolaire, et de développer de nouvelles campagnes de sensibilisation au sein des établissements scolaires.

Enfin, en 2013, notre **quatrième communication** traitait de **l'entrepreneuriat des jeunes et de l'expérimentation d'un dispositif de type Youth Bank**. Celui-ci pourrait permettre de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes en s'appuyant sur plusieurs outils tels que des prêts à taux très réduits, voire à taux zéro, avec une participation financière au démarrage d'une entreprise ou d'un projet, des conseils personnalisés et d'orientation vers les ressources de soutien à la création d'entreprise, la mise à disposition de locaux et de matériels divers, ainsi que la mise en relation entre des jeunes talents porteurs de projets innovants et des investisseurs locaux, et l'action auprès des jeunes en lycées professionnels, en centres d'apprentissage et en IUT.

Les deux vœux du Conseil Parisien de la Jeunesse qui ont été présentés en Conseil de Paris ont été formulés en 2012 : le premier en faveur d'**une meilleure prise en compte de noms de personnalités issues de la diversité dans la dénomination des voies de circulations et des**

équipements publics et le second en faveur d'**une expérimentation permettant d'encadrer les contrôles au faciès à Paris** ; ce dernier vœu a été retiré au profit d'un vœu de l'exécutif.

Ces dernières années, le Conseil Parisien de la Jeunesse a également été **consulté par les élus parisiens** sur différents sujets. Ainsi, en 2007/2008, nous avons été consultés par plusieurs adjoints au Maire de Paris *sur les Droits de l'Enfant, sur le projet de rénovation du quartier des Halles, ou encore sur Paris Nightlife*. En 2010/2011, vous nous avez consultés, Madame la Maire, sur le projet des **Berges de Seine**. Enfin, en 2011/2012, à la suite de notre consultation sur le projet de réaménagement des Halles, notre proposition d'**un espace dédié à la pratique du Parkour** – l'art du déplacement urbain – a été retenue par Jean VUILLERMOZ et par le Conseil de Paris. Cet équipement devrait ouvrir à l'automne 2015.

De manière générale, tous les avis et préconisations que nous avons formulés à ces diverses occasions restent d'actualité. La Ville a répondu à plusieurs d'entre eux – et nous nous en félicitons – mais sans tout le temps faire le lien avec les travaux du Conseil Parisien de la Jeunesse. Nous restons pour une grande partie d'entre eux en attente d'un retour sur leur éventuelle prise en compte dans les politiques municipales. Cela pose notamment la question du positionnement et du lien de notre instance avec l'ensemble de l'exécutif, au-delà de l'adjoint en charge de la jeunesse, et de l'administration parisienne, au-delà de la sous-direction de la jeunesse de la DJS. Nous espérons que la réforme du Conseil Parisien de la Jeunesse qui vous sera présentée plus tard aujourd'hui permettra de renforcer ce lien.

Bilan du mandat 2013/2014

Pour ce mandat, notre conseil était composé de 80 membres avec une moyenne d'âge de 22 ans. 18 des 20 arrondissements parisiens étaient représentés et 16 d'entre nous résidaient en dehors de Paris. En plus des séances plénières qui se déroulent dans l'hémicycle du Conseil de Paris, des commissions thématiques nous ont permis de structurer notre travail en l'absence de saisines précises de la part de la Ville.

Ainsi, la **Commission Loisirs, Culture et Relations Internationales (LCRI)** a participé à une **rencontre internationale** réunissant plus de 5000 jeunes issus des 28 pays de l'Union européenne, sur thème « *Des idées pour une Europe meilleure* ». La commission a également souhaité organiser la **deuxième édition du concours de courts métrages « Jeunesse en Seine »** invitant les jeunes parisiens à s'exprimer sur le thème du « *Paris connecté* ». Elle a enfin saisi le Bureau des Loisirs de la Direction de la Jeunesse et des Sports afin de proposer une **expérience inédite de médiation** permettant à de jeunes bénévoles âgés de 18 à 30 ans de devenir des ambassadeurs *Paris Jeunes*. Le but étant de créer un réseau d'utilisateurs des dispositifs « Paris Jeunes » avec l'organisation de sorties et d'échanges sur l'offre culturelle et de services proposée par la Ville.

La Commission Espace Public a souhaité sensibiliser les parisiens au thème de la démocratie participative en organisant la **deuxième édition de « Paris Insolite »** le 22 juin

dernier aux Arènes de Lutèce. Celle-ci a permis d'aborder les questions de la place du citoyen et de son expression dans la ville, de son engagement et de l'influence qu'il exerce sur les décisions publiques à Paris. La commission a mené une **réflexion sur les murs végétaux et toits végétalisés** en rencontrant deux agents de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de Paris (DEVE) pour un échange sur les espaces verts ouverts et les objectifs de développement de structures végétalisées à Paris.

La Commission Questions Economiques et Sociales a poursuivi ses travaux sur le thème de **l'entrepreneuriat des jeunes à Paris** et a mené une réflexion avec le Crédit Municipal de Paris sur l'évaluation et la valorisation des ressources immatérielles telles qu'un brevet, une propriété intellectuelle ou une marque créée par un jeune. Un questionnaire dédié aux jeunes parisiens sur les questions d'entrepreneuriat a été élaboré et sera exploité dans les semaines à venir. La commission a également souhaité travailler sur l'opportunité d'un vœu au Conseil de Paris sur le thème du **harcèlement de rue** avec l'aide de l'Observatoire de l'égalité Femmes/Hommes. Le principe en ayant été adopté en séance plénière le 28 juin dernier, ce vœu vous sera présenté par l'intermédiaire de l'adjointe en charge de la jeunesse, Pauline VERON, à l'occasion d'une prochaine séance du Conseil de Paris. Enfin, une réflexion sur le **développement des épiceries solidaires étudiantes** a été engagée pour soutenir une démarche d'implantation de ces services gérés par des associations étudiantes sur le territoire parisien. Des rencontres avec le cabinet de Didier GUILLOT, ancien adjoint chargé de la vie étudiante et avec la FAGE ont permis d'enrichir la réflexion. Des visites exploratoires vont être organisées dans d'autres villes universitaires de France et, sur sa proposition, une rencontre avec Marie-Christine LEMARDELEY, adjointe chargée de l'Université, de la Vie Etudiante et de la Recherche, va se tenir prochainement afin de poursuivre ce travail.

Enfin, un groupe de travail a répondu à la consultation du précédent exécutif municipal et de la Préfecture sur les types de campagnes et les slogans les plus adaptés en matière de **prévention du phénomène d'alcoolisation excessive chez les jeunes**. Un autre groupe de travail dédié aux questions de citoyenneté a participé à un **partenariat avec une association allemande** sur un projet d'éducation à la citoyenneté des jeunes dans le cadre de l'ancien Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA). Une délégation parisienne s'est rendue à Berlin afin d'échanger sur les différences et similarités politiques entre les pays, sur leurs perspectives concernant la jeunesse en Europe et a rencontré des Parlementaires du Bundestag et des Länder pour un échange sur les modalités de participation et sur les moyens d'inciter les jeunes à voter. Enfin, Un **Speed Dating politique** ayant rencontré un franc succès et que nous souhaiterions donc reconduire lors de la prochaine élection locale a été organisé à la Maison de l'Europe le 16 mai dernier en présence de représentants de toutes les listes candidates aux élections européennes ayant répondu à l'invitation afin de sensibiliser les jeunes parisiens aux enjeux du scrutin.

Un Conseil Parisien de la Jeunesse repensé et repositionné

À l'occasion des dix ans du Conseil Parisien de la Jeunesse, nous avons entamé une réflexion sur son mode de fonctionnement en posant un regard critique sur la démocratie participative et sur la place réellement accordée aux jeunes investis dans cette instance. Avec l'aide et l'appui de l'administration parisienne, nous avons identifié les leviers à activer pour permettre au Conseil Parisien de la Jeunesse de mieux tenir son rôle et sa place dans l'action de la municipalité. Selon nous, ces mesures doivent permettre une meilleure représentation de la diversité des jeunes Parisiens en étendant la limite d'âge du conseil et en augmentant le nombre de ses membres. Il nous paraît également essentiel de mieux faire coexister le rythme d'engagement des jeunes et le rythme de travail de l'administration parisienne en étendant la durée de notre mandat qui est aujourd'hui d'un an. Enfin, cela passe par un lien plus fort, plus marqué et plus visible, avec les élus et leurs cabinets, une consultation plus systématique sur les questions liées à la jeunesse et la capacité à faire connaître son travail au grand public en disposant de moyens de communications renouvelés.

Ces bases solides nous semblent nécessaires pour assoir le fonctionnement de notre instance et en renforcer la légitimité. C'est à cette condition que le Conseil Parisien de la Jeunesse pourra vraiment remplir son rôle de comité consultatif, représentation d'une jeunesse engagée à Paris, soucieuse du traitement des questions qui concernent notamment la jeunesse et impliquée dans la vie de la Cité.

Nous espérons, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers de Paris que vous saurez entendre nos demandes, notamment à l'occasion du vote à venir sur la réforme de notre instance, et que vous saurez dans les mois et les années à venir vous appuyer sur nous pour éclairer vos débats pour le bien des jeunes Parisiens et, au-delà, pour l'ensemble de la population. Nous vous remercions.